

armements. Cependant, leur incapacité de comprendre pleinement les conséquences militaires des innovations scientifiques et technologiques explique en partie pourquoi ils ne sont pas encore parvenus à s'entendre sur un accord quelconque de limitation des armements. Mis à part un traité quasi chimérique sur l'interdiction complète des essais nucléaires, une convention sur les armes chimiques et un traité sur les systèmes d'armes anti-satellites potentiellement déstabilisants occupent depuis plusieurs années un rang élevé dans l'ordre du jour de la CD. Comme la présente étude le montrera, il faut imputer principalement, mais non exclusivement, aux superpuissances l'incapacité de la CD d'en arriver à un accord sur ces questions.